Pic de l'Aigle et belvédère des 4 lacs

Haut-Jura Grandvaux - La Chaux-Du-Dombief

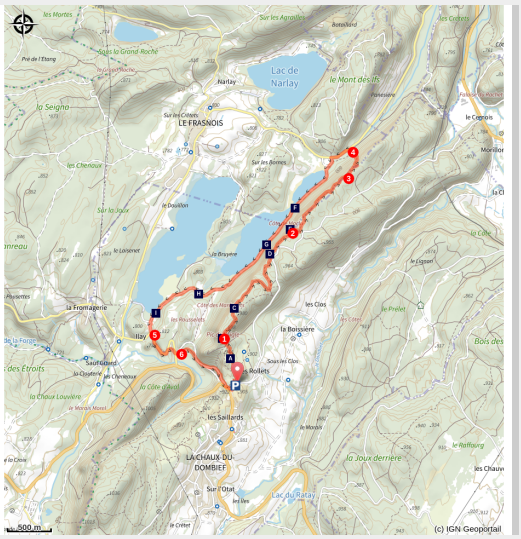

Les 3 lacs (PNRHJ / Jean-Philippe Macchioni)

De la barre rocheuse qui marque le passage de la région des Lacs au plateau du Grandvaux, émergent le pic de l'Aigle et le belvédère des Quatre Lacs au cours d'une promenade boisée et lacustre.

« Des noms de lieux datant des druides, le chemin d'un monastère sous les eaux du lac d'Ilay, le tournoiement de rapaces sur les vestiges du château de l'Aigle. Vous êtes dans la « Petite Ecosse » de Charles Nodier… Là où naissent les légendes ! »
Marc Forestier (Edition Dakota, Que Faire dans le Parc naturel régional du Haut-Jura)

Itinéraire officiel - réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h

Longueur : 9.3 km

Dénivelé positif : 316 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Lacs, rivières et cascades, Paysages

Itinéraire

Départ : Parking du pic de l'Aigle à Chaux-du-Dombief
Arrivée : Parking du pic de l'Aigle à Chaux-du-Dombief
Balisage : GR® PR®

Depuis le **PARKING DU PIC**, le sentier rocailleux monte *(balisage jaune)* au nord jusqu'au **Pied du pic** à travers de belles pelouses sèches. Un raidillon à gravir *(balisage blanc rouge)* sur 200 m débouche au **PIC DE L'AIGLE** .

1. Le chemin se poursuit au nord-est en serpentant sur la crête boisée. Il se rapproche d'une route forestière par deux fois et accède au **Belvédère des Trois Lacs,** Ilay, Grand Maclu et Petit Maclu.
2. Un sentier pierreux toujours en bord de crête débouche au milieu des sapins au **BELVEDERE DES QUATRE LACS** (panneau d'interprétation).Le sentier remonte à droite à **Parking du Belvédère**, en contrebas de la route forestière du bois de Ban.
3. Le chemin à gauche, prolongé d'un sentier, longe, sans jamais s'en approcher, la crête marquée par des ensembles de falaises. Par une rapide descente en lacets, glissante par temps humide, la sente rejoint le bord de la D 75 à la **Côte du Maclu**.
4. En empruntant la bande cyclable à gauche au bord de la route *(balisage jaune)* , rejoindre le **LAC DU PETIT MACLU** (parking). Le chemin longe alors les lacs du Petit Maclu et du Grand Maclu en direction d'Ilay.
5. Depuis **Le Chemin des Lacs**, la route à gauche débouche aux **Rousselets** et sa chapelle, comme enchâssée entre deux arbres.Longer la route à gauche *(balisage blanc rouge)* pour emprunter un sentier qui vient traverser par deux fois la D39.
6. Le chemin bien marqué (ancienne voie de tram) remonte progressivement **au Chemin du Château**. Le sentier est alors escarpé jusqu'au **Pied du Pic,** depuis lequel on revient au départ *(balisage jaune*).

Sur votre chemin...

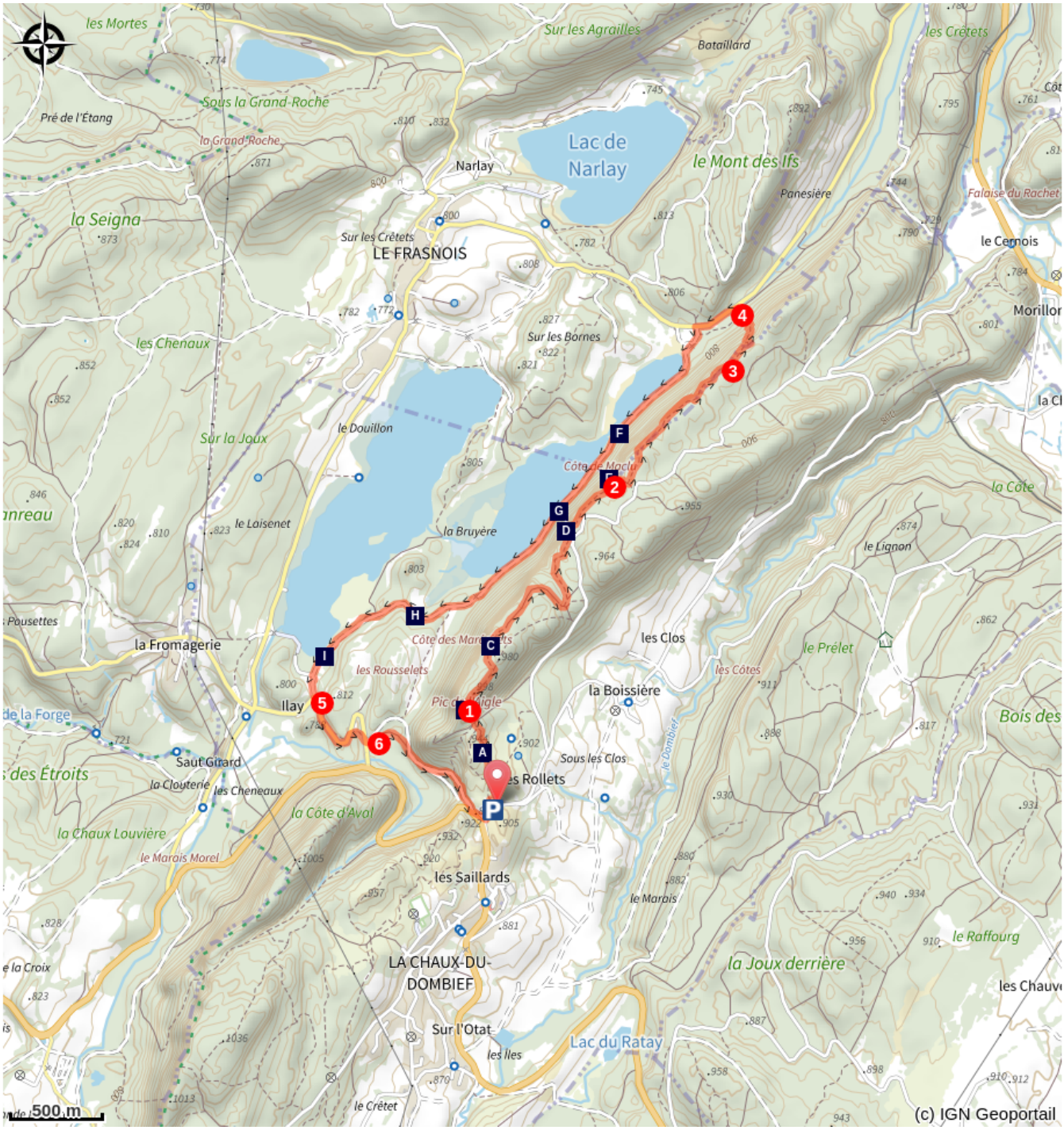

Les pelouses sèches (A)

Le Chamois, un alpiniste hors pair (C)

Belvédère des Quatre Lacs (E)

Lacs naturels, un héritage fragile (G)

L'île de la Motte (I)

Belvédère du pic de l'Aigle (B)

Belvédère des Trois Lacs (D)

La Vipère aspic (F)

Un site naturel géré (H)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Attention, en hiver, la montée au pic de l'Aigle peut être glissante car gelée : sachez renoncer ! Passage pentu et glissant par période dans la descente pour accéder aux lacs.

Ce parcours traverse des pâturages avec du bétail, et emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires et des exploitants qui vous autorisent le passage, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés.

Utiliser les passages aménagés pour franchir les clôtures et veiller à refermer les barrières. Merci de tenir votre chien en laisse si vous en avez un.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage…), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.
Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade

- Pas d’activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

Profil altimétrique

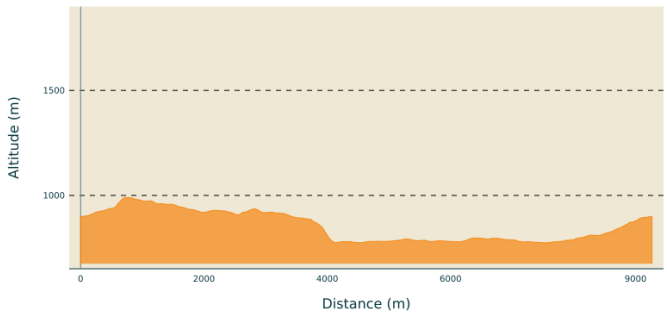

Altitude min 775 m
Altitude max 991 m

Accès routier

A 10 km au nord-ouest de Saint-Laurent-en-Grandvaux par la D 678.

Parking conseillé

au nord du village, quitter la D678, direction pic de l'Aigle

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux
7 place Simone Veil, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux
Tel : +33 (0)3 84 60 15 25
http://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/

Office de Tourisme Pays des Lacs et Petite Montagne
36 Grande Rue, 39130 Clairvaux-les-lacs
Tel : 03 84 25 27 47
http://www.juralacs.com/fr/

Sur votre chemin...

Les pelouses sèches (A)

Le chemin qui monte au pic traverse un temps des végétations clairsemées appelées pelouses sèches. C’est le lieu d’expression d’une diversité végétale propre aux dalles et pierriers calcaires. Outre diverses orchidées, la succession des floraisons de petites plantes est remarquable tout comme la diversité des arbustes tel l’Amélanchier, l’Epine-vinette ou l’Alisier de Mougeot. Le Pic est le point privilégié d’observation du Grand corbeau ou encore du Faucon pèlerin. Ces deux espèces nichent sur les falaises proches.
Crédit photo : PNRHJ / Pierre Levisse

Belvédère du pic de l'Aigle (B)

«Un escalier confortable avec main courante et quelques marches taillées dans la roche vous permet de culminer à 990m. S’ouvre un large panorama, bien décrit par la table d’orientation. Le Haut-Jura vous apparaît dans son épaisseur, avec les lignes de crêtes successives de sa forêt, jusqu’aux rondeurs dénudées des monts Jura. Au-delà, le Mont Blanc s’invite par le col de la Givrine. Côté combe d’Ain, les reliefs lointains du Mâconnais moutonnent dans un flou bleuté.» Marc Forestier (Édition Dakota; Que Faire dans le Parc naturel régional du Haut-Jura)
Crédit photo : OT Haut-Jura Grandvaux

Le Chamois, un alpiniste hors pair (C)

Alors que le Chamois est capable d’avaler 1000 mètres de dénivelé en ¼ d’heure, la majorité des marcheurs s’élèvent péniblement de 1000 mètres en 3 heures! Même un sportif averti aurait besoin d’ une heure pour gravir un tel dénivelé ! C’est grâce à un cœur disproportionné qui assure un débit de sang conséquent, deux fois plus important que chez l’Homme, et, grâce à ses sabots qui se composent de deux onglons, qui peuvent s’écarter pour mieux adhérer aux rochers que le Chamois est un si bon grimpeur. Une cloison entre ses doigts, recouverte de poils, lui évite également de trop s’enfoncer dans la neige, un peu comme nos raquettes. La rencontre avec l’espèce, comme pour beaucoup d’autres, tient du hasard ou de la grande patience! Cependant une fois aperçu, ne bougez plus, il se laissera observer un bon moment.
Crédit photo : PNRHJ / Léo Poudré

Belvédère des Trois Lacs (D)

Les couleurs de «lagon» de ces lacs viennent de la formation d’une «beine de craie» sur leur pourtour. Les eaux peu profondes des rives se réchauffent plus rapidement. Phénomène chimique, l’eau «chaude» est moins capable de dissoudre le CO2. Le phytoplancton, plus abondant, «consomme» le CO2 dissout par la photosynthèse. L’acidité de l’eau diminue très légèrement. Ces deux facteurs cumulés, font que la calcite «précipite» pour former ces «bouesblanches», chargés de craie.
Crédit photo : OT Haut-Jura Grandvaux

Belvédère des Quatre Lacs (E)

Le belvédère des 4 lacs offre une vue globale sur la vallée des lacs, relique de la dernière glaciation: Narlay, Ilay, le Petit et le Grand Maclu. Connaissez-vous la légende du lac de Narlay? Il recouvre, dit-on, l’emplacement d’un village englouti par les eaux. Un soir de noël, en vain, une fée implora l'asile pour la nuit auprès de tous les habitants, mais seul le plus pauvre d'entre eux lui offrit un refuge. De colère, le lendemain, la fée noya le village entier, à l'exception de la demeure de son hôte située à l'extrémité du lac. Le nouveau village de Narlay se reconstitua autour de la maison épargnée, mais tous les ans à Noël, le coq du village englouti chante les douze coups de minuit.
Crédit photo : OT Haut-Jura Grandvaux / Diana

La Vipère aspic (F)

Bien présente sur la zone de marais entre le petit et le grand Maclu, la vipère aspic, piètre nageuse, va rechercher les zones ensoleillées pour le bon fonctionnement de son métabolisme. Comme beaucoup de reptiles, elle est craintive et perçoit très bien les vibrations. Pour éviter de la déranger ou de la surprendre,et de vous faire mordre, tapez un peu des pieds et faites attention de ne pas l’écraser, elle se cachera bien avant que vous ne l’ayez aperçue!Tous les reptiles sont strictement protégés et sont indispensables aux équilibres écologiques. Laissez-les en paix et contournez-les simplement si vous les croisez.
Crédit photo : CEN Franche-Comté / S.Moncorgé

Lacs naturels, un héritage fragile (G)

Les eaux du Petit et du Grand Maclu alimentent le lac d’Ilay. Chacun occupe une cuvette peu profonde creusée par le travail des glaciers il y a environ 20000 ans. Ces lacs sont en grande partie ceinturés par des végétations d’une grande diversité appelés bas-marais, mégaphorbiaies ou encore tourbières. Quelques roselières s’y développent également. Les insectes s’y épanouissent grâce à la grande qualité du milieu et particulièrement les libellules qui rivalisent en couleurs. La Foulque macroule est l’oiseau locataire le plus fidèle de ces lacs. Peu discret il se remarque par ses cris d’alarme trompétée. Vous croiserez peut-être aussi le Grèbe huppé.
Crédit photo : OT Haut-Jura Grandvaux / ® B. Leroy

Un site naturel géré (H)

Le conservatoire d’espaces naturels de Franche-Comté coordonne la gestion des zones humides du site des 4 lacs en partenariat avec les communes propriétaires, les agriculteurs locaux et le Parc, animateur du site Natura 2000 plus large. Ce site est riche d’espèces inféodées aux milieux ouverts qu’il est important de préserver. Autrefois utilisées par les agriculteurs, ces zones ont progressivement été abandonnées. C’est pourquoi les gestionnaires favorisent le maintien de ce type de milieux en réinstallant un pâturage extensif. Les vaches de race Highland Cattle sont capables de se déplacer dans un sol gorgé d’eau et elles y trouvent l’alimentation dont elles ont besoin. Le nombre de bêtes et les périodes de pâturage sont adaptés en fonction des espèces et des milieux présents. Une fiche site spécifique aux zones humides des 4 lacs est d’ailleurs disponible en ligne: http://cen-franchecomte.org/document.php?iddoc=63DyRcgMw7YQ42PG
Crédit photo : CEN franche-Comté / S.Moncorgé

L'île de la Motte (I)

Au beau milieu des rives du lac d’Ilay émerge une île, l’île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu’elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l’an mille semble avoir brûlée. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d’une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l’abandonner. De la troisième, on sait qu’elle fût délaissée au 15ème siècle. Un pont de bois rendait l’édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominent aujourd’hui, s’étendaient vergers et pâturages.
Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost